

Ouest-France (site web)

environnement, mercredi 4 septembre 2024 - 15:52 UTC 385 mots

## **Le sanglier mort sur une plage polluée par les algues vertes en Bretagne va être autopsié**

**Le cadavre d'un sanglier a été découvert, mardi 3 septembre 2024 sur la plage Saint-Maurice, à Morieux, une commune déléguée de Lamballe-Armor (Côtes-d'Armor). L'animal qui se trouvait sur cette plage, régulièrement polluée par les algues vertes, va être autopsié.**

Mardi 3 septembre 2024, [le cadavre d'un sanglier, d'environ 150 kilogrammes](#), a été découvert à l'embouchure du Gouessant dans la commune de Morieux, commune déléguée de Lamballe-Armor (Côtes-d'Armor).

Le procureur de la République du tribunal de Saint-Brieuc, Nicolas Heitz, a confirmé, mercredi 4 septembre, que le parquet de Saint-Brieuc ouvrait immédiatement une enquête pénale des faits d'atteinte irrégulière à un animal non-domestique d'une réserve naturelle .

La mort de l'animal daterait de plusieurs jours

L'enquête est confiée au groupement de gendarmerie des Côtes-d'Armor et à l'Office français de la biodiversité (OFB). Ce sont eux qui diligentent l'ensemble des investigations nécessaires à la détermination de la cause de la mort.

**À lire aussi :** [En Bretagne, un sanglier retrouvé mort sur une plage polluée par les algues vertes](#)

Le procureur de la République indique qu'une autopsie et des analyses toxicologiques seront également réalisées, afin de déterminer si l'animal présente un taux d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S) dans le sang ou les tissus, mais aussi pour vérifier la présence ou non de la peste porcine africaine.

Il précise également que la mort de l'animal daterait, *a priori*, et sous réserve des investigations ultérieures, de plusieurs jours , tout en rappelant que la putréfaction d'un animal est en elle-même source de dégagements d'H<sub>2</sub>S.

Pas d'impact de balle

À ce stade des investigations, il apparaît que la bête ne présente, *a priori*, et sous réserve des investigations en cours, pas d'impact de balle .

Pour le moment, il n'est possible ni d'exclure ni de confirmer l'hypothèse d'un décès lié à l'hydrogène sulfuré dégagé par les algues vertes . Les investigations destinées à faire la lumière sur les circonstances du décès de cet animal continuent d'être diligentées en urgence , conclut le procureur.